



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 10098

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'aménagement des lignes TGV de notre pays. En effet, tout en se réjouissant de ce que l'Auvergne se retrouve, en l'espace de quelques semaines, être l'objet de deux projets complémentaires de désenclavement, on ne peut que déplorer que la ville de Nice, et plus généralement l'ensemble des départements du Var et des Alpes-Maritimes, soit près de 2 millions de personnes, souffrent toujours d'un enclavement regrettable. Alors que le Grenelle de l'environnement vient de conclure à la création de 2 000 km de nouvelles voies TGV, la ligne Nice-Marseille n'est apparemment prévue qu'en 2020. Faut-il rappeler que Nice dispose du 2e aéroport en volume de voyageurs en France, et que la population des Alpes-Maritimes dispose d'un des pouvoirs d'achat les plus forts de France, après l'Île-de-France. Ceci incite nos concitoyens à prendre l'avion. Faut-il rappeler qu'il est presque aussi long de se rendre de Nice à Marseille en train que de se rendre de Marseille à Paris en TGV. Il s'ensuit un sentiment d'inéquité de la part de nos concitoyens, auquel il lui demande de bien vouloir apporter des éléments de réponse.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10098

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 7008

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)